

consommaient le bûtier cru. Ils supportaient cela. La *Guemara* revient sur cette histoire de crudivores et dit :

« Rava bar Hana, au nom de Rav Yo'hanan, dit : « Ils n'étaient pas Babyloniens, ils étaient Alexandrins. Mais c'est parce que les Babyloniens sont détestés qu'on les appelle Babyloniens. » Nous avons une *braitha* qui l'enseigne : Rav Yossi dit : « Ce ne sont pas des Babylonians mais des Alexandrins et c'est à cause de la haine qui inspirent les Babylonians qu'on les appelle Babylonians. » Rav Yehouda lui dit : « Que tu sois apaisé, car tu m'as apaisé. » »

Rav Yehouda était Babylonien : il a été très heureux d'apprendre qu'il n'appartenait pas à la catégorie de ces crudivores. Les mangeurs de viande crue étaient Alexandrins. Probablement des Grecs qui venaient d'Egypte. Mais alors, pourquoi détestait-on tant les Babylonians ? Le texte ne le dit pas, c'est le Tossafite qui nous explique : lorsque eut lieu, au retour de l'exil de Babylone, la grande *aliyah* de Babylone, certains d'entre les prêtres en exil ne voulaient pas revenir dans le pays où se construisait la nouvelle Judée. On a détesté ceux qui ne firent pas l'*aliyah*. Déjà à cette époque-là ! Et le mot « Babylonien » est resté un terme péjoratif, une injure. Les Alexandrins qui mangeaient cru, on les appelait Babyloniens.

Sous cette forme-là — est-elle rhétorique ? —, la terre d'Israël se trouve tout de même honorée à la fin de mon discours.

... Ces villes, on ne les choisit pas parmi les petits villages, ni parmi les grandes métropoles, mais parmi les villes moyennes ; on ne les fonde que dans des lieux où il y a de l'eau ; et, si elles manquent d'eau, on l'y amène ; et on ne les fonde que là où il y a des places pour marchés et là où il y a une grande circulation ; là où la circulation se fait rare, on l'augmente ; et si les habitants diminuent, on y fait venir des *cobanim*, des lévites et des israélites ; et on n'y vend ni armes ni pièges — ainsi, d'après Rav Néhemia, mais les docteurs autorisent ; tous sont cependant d'accord pour qu'on n'y installe pas d'attrapes ni qu'on n'y étre de cordes afin que le « vengeur du sang » n'y vienne pas.

Rav Yitzhak dit : « Quel est le verset sur lequel cela se fonde ? » C'est Deutéronome, IV, 42 : « Afin qu'en se réfugiant dans l'une de ces villes il puisse sauver sa vie » — « sauver sa vie » : il faut tout faire pour qu'il puisse [vraiment] vivre.

Nous avons une *braitha* : Quand un disciple est exilé [dans les villes-refuges], on exile avec lui son maître, car il est dit : « Afin qu'il puisse sauver sa vie » — il faut tout faire pour qu'il puisse [vraiment] vivre. Rav Zéra dit : « De là on tire qu'il ne faut pas enseigner [la Thora] à un élève qui n'est pas convenable. »

Rabbi Yo'hanan a dit : « Quand un maître est exilé, on exile [avec lui] son école [sa *yechina*]. » Comment est-ce possible ? Rabbi Yo'hanan n'a-t-il pas dit : « D'où savons-nous que les paroles de la Thora sont un refuge ? » C'est qu'il est dit (Deutéronome, IV, 43) : « C'était Bécer dans le désert » [que Moïse a choisi], et aussiôt après (Deutéronome, IV, 44) : « Or ceci est la Thora de Moïse. » — Ce n'est pas une objection : ceci [la Thora protège] pendant qu'on s'occupe de la Thora, cela [la Thora ne protège pas] pendant qu'on ne s'en occupe pas. Et, si l'on veut, on peut dire : les propos de la Thora ne sont refuge que contre l'ange de la mort. Ainsi Rabbi Hisda, assis dans la maison d'études, se livrait à l'étude et l'ange de la mort n'a pas pu l'approcher, car sa bouche ne cessait de réciter la leçon. L'ange de la mort alla alors s'asseoir sur un cèdre qui poussait devant la maison d'études, le cèdre craqua. Rabbi Hisda s'est arrêté de réciter et la mort s'en saisit.

Rav Tan'houn bar Hanilai dit : « Pourquoi mentionne-t-on Reuben en premier pour le refuge ? » Parce que c'est lui qui avait fait le premier geste pour sauver [l'Joseph]. Il est dit (Genèse, xxxvii, 21) : « Et Reuben l'entendit et voulut le sauver de leurs mains. » Rabbi Simlai enseigna : « Que signifie le texte (Deutéronome, IV, 41) : « C'est alors que Moïse désigna trois villes en deçà du Jourdain, côté du soleil levant ? » Le Saint bénis-soit-II dit à Moïse : « Laisse luire le soleil aux meurturiers involontaires. » Certains prétendent que l'Eternel dit à Moïse : « Tu as laissé luire le soleil aux meurturiers par imprudence. »

Rabbi Simlai a dit : « Que signifie le texte d'Ecclesiaste, v, 9 : "Qui aime l'argent n'est jamais rassasié ; qui aime la multitude, a la récolte ?" » Celui qui aime l'argent et n'en est jamais rassasié, c'est Moïse, notre maître, qui savait certes que les trois villes de la Transjordanie [qu'il désignait] ne serviraient pas de refuge, ayant que les trois villes-refuges du pays de Canaan ne soient désignées à leur tour, mais il s'est dit : « Un commandement qui me tombe sous la main, je vais l'accompeler. » Et « celui qui aime la multitude a la récolte » est digne d'enseigner en public celui à qui appartient toute la richesse [du savoir]. Le même enseignement dans la parole de Rabbi Eleazar : « Qui signifie (Psaume cvi, 2) : "Qui saura dire la toute-puissance de l'Eternel, exprimer toute sa gloire" ? N'est digne de dire la toute-puissance de l'Eternel que celui qui est à même de conter toute sa gloire. » Et les docteurs, et d'après d'autres, Rabba ben Mari, déclarait : « Celui qui aime la multitude a la récolte, celui qui aime [le maître] enseignant à la multitude a la récolte. » Les docteurs dirigeaient alors leurs regards vers Raba, fils de Rabba.

Rav Aschi dit : « Celui qui aime étudier dans la foule en retire la récolte. » C'est conforme à ce qu'avait dit Rabbi Yassi bar Hanina : « Que signifie (Jérémie, I, 36) : "Epée aux isolés, ils s'abîtent", épée à abattre sur le cou des ennemis d'Israël [c'est-à-dire sur le cou des "docteurs de la Loi"], désignés ainsi par antiphrase] qui étudient la Thora isolés ; pis encore, ils s'abîtent. Ici, il est écrit : "Ils s'abîtent" (*venozou*) et là-bas (Nombres, XII, 11) il est écrit : "Ne nous impute pas à péché notre abêtissement" (*nadzon*). Et, si tu veux, je tire cet enseignement d'Isaïe, xix, 13 : "Les princes de Zoan s'abîtent" (*nadzon*). Ravina expliqua : "Celui qui aime étudier dans la multitude a la récolte." C'est ce qu'a dit Rabbi : "J'ai appris beaucoup de Thora de mes collègues, davantage de mes collègues, le plus de mes élèves." »

Rav Yehochoua ben Lévi dit : « Que signifie (Psaume cxxii, 2) : "Nos pieds s'arrêtent dans les portiques, ô Jérusalem !" ? Qu'est-ce qui a été cause que nos pieds résistent au combat ? Ce sont les portiques de Jérusalem où l'on s'est occupé de Thora. » Et Ray Yehochoua ben Lévi dit : « Que signifie (Psaume cxix, 1) : "Cantiques des degrés de David. Je suis dans la joie quand on me dit : 'Nous irons dans la maison de l'Eternel !'" ? » David disait devant l'Eternel : « Maître du monde, j'ai entendu des gens dire : "Quand mourra ce vieillard et quand viendra Salomon bâtar la Maison d'Élection ; et quand monterons-nous en pèlerinage ? et je me suis réjoui !" » L'Eternel lui répondit (Psaume xxiv, 11) : « Assurement, un jour dans tes parvis vaut mieux que mille autres ». Je préfère un jour que tu passes à étudier dans tes parvis la Thora à mille holocaustes que ton fils un jour me sacrifiera sur l'autel.

pèlerinage et de tribunaux de justice. Il souhaite, comme nous tous, paix et prospérité à la cité. » Que la paix règne dans tes murs, la sécurité dans tes palais ! » C'est le psaume dont le troisième verset, qui n'est pas rappelé dans notre texte, traduit mot à mot, résonne si mystérieusement : « Jérusalem bâtie comme une ville attachée à elle pour faire un ensemble » ; verset énigmatique dont la traduction du rabbinat français nous donne le sens obvieux que voici : « Jérusalem qui est bâtie comme une ville d'une harmonieuse unité. »

La Guemara, *Taanith*, 5^a, le commente en recherchant le sens secret. Tout cela est à l'extérieur du texte qui vous a été distribué, mais la digression ici est indispensable ; consacrons-lui quelques minutes. Rav Nahman dit à Rav Yitzhak : « Que signifie (Osée, XI, 9) : "Je n'obéirai point à ma violente colère, je ne détruirai plus à nouveau Ephraïm, car je suis Dieu et non mortel. Saint qui réside au milieu de toi, je ne viendrais point *bâr*" ? » Ce dernier mot signifierait, d'après Rachi, « dans la haine » : « je ne viendrais point dans la haine ». Il signifierait, d'après la libre traduction des docteurs talmudiques fondées sur la ressemblance de l'orthographe : « dans la ville » : « je ne viendrais pas dans la ville ». Et, d'après ces docteurs, la fin du verset : « Saint qui réside au milieu de toi, je ne viendrais pas dans la ville » se détache du début du verset. Mais « Saint qui réside au milieu de toi, je ne viendrais pas dans la ville », cette traduction et ce détachement conservent-ils un sens ? De quelle ville s'agit-il ? Voici ce qu'en dit Rabbi Yo'hanan : « Je ne viendrais pas dans la Jérusalem d'en haut avant de venir, au milieu de toi, dans la Jérusalem d'en bas. » Y aurait-il donc aussi une Jérusalem en haut ? Certainement, car il est écrit — et on cite notre verset du psaume cxxix, 3 en le traduisant :

« Jérusalem bâtie comme une ville accouplée. »

Voilà l'une des origines de la notion de Jérusalem céleste qui a été évoquée hier soir. Toute cette complexe herméneutique fait de la Jérusalem terrestre le vestibule incontournable de la Jérusalem céleste. Et c'est cela qui compte. Dans quel sens ? D'abord, dans le sens dont il était question hier soir : Dieu aura suivi Israël dans son exil. Il ne rentrera en lui-même qu'en traversant, avec Israël rentrant de l'exil, la Jérusalem terrestre. Ce qui voudrait dire à son tour, notamment : il n'y a pas de plénitude spirituelle pour Israël sans

1. Ville accouplée à la Jérusalem céleste.

Dans le texte que je commenterai, le nom de Jérusalem n'apparaît que vers la fin. Cette fin évoque les deux premiers versets du psaume cxxii. Le psalmiste y chante la joie de se trouver dans les portes de Jérusalem, il exalte ce lieu de

le retour dans la Jérusalem terrestre. Lecture rigoureusement sioniste du dire talmudique.

Mais il peut se lire aussi autrement. Si le dire talmudique est si étrange, ce n'est pas parce qu'il se plairait à énoncer d'une manière compliquée ce qu'on peut exprimer d'une manière simple, c'est au contraire parce qu'il laisse une multiplicité de sens à son dire, parce qu'il en appelle à plusieurs lectures. Notre rôle consiste précisément à les chercher. Voici une deuxième lecture : Jérusalem, ville exceptionnelle, unique, jumelée avec la cité de Dieu, ville de toutes les religions, ville jumelée avec son idéal, ville jumelée avec son modèle. Conscience d'un judaïsme essentiel au monde. Affirmation de l'essence religieuse de la cité juive.

Il y a un troisième sens qui nous rapproche de ce qui sera le thème de la suite de notre commentaire : l'impossibilité pour Israël — ou d'après Israël — du salut religieux sans justice dans la cité terrestre. Pas de dimension verticale sans dimension horizontale. Justice-étape incontournable de toute élévation. Il faut accomplir une Jérusalem terrestre — ce qui, en termes talmudiques, veut dire : étudier et pratiquer la Thora ou la justice de la Thora et comme passer, grâce à l'étude, à un autre niveau de la conscience et d'atténuation pratiques par lesquelles se définit la science dite Thora — pour que s'empisse de présence divine la Jérusalem céleste. Il n'y a pas d'autre accès au salut que celui qui passe par la demeure des hommes. Voilà le symbolisme essentiel attaché à cette ville.

Commencer par la fin du texte, et même par un passage qui se trouve au-delà de cette fin, et parler d'emblée de Jérusalem comme de la porte du ciel (*châar bâchamâim*), c'est peut-être surprenant. C'est, d'emblée, prendre Jérusalem pour un symbole théologique, alors que toute notre intention consiste précisément, on vient de le voir, à rappeler qu'il s'agit d'une cité réelle, où demeurent des hommes, et où se posent pour eux des questions concrètes relatives à leurs rapports avec leurs prochains, avec les autres hommes. Du moins, le début de l'extrait talmudique que nous avons choisi nous rend-il le sens des problèmes qui se posent dans des villes qu'habitent des hommes comme nous. Il s'agit, vous allez le voir, de villes témoignant d'une très haute civilisation et d'un humanisme, certes, authentique. Mais c'est un tout

autre mode ou potentiel de spiritualité, une nouvelle attention à l'humain, et comme placée au-dessus de l'humanisme qui nous éclairera dans la Jérusalem de la Thora, laquelle se définit peut-être comme conscience plus consciente que la conscience. Que la Jérusalem de la Thora sur laquelle se termine notre « morceau choisi » fasse son apparition dans le contexte de cet urbanisme humaniste des villes-refuges se révélera extrêmement significatif pour la notion même de la Thora.

2. Les villes-refuges.

Il s'agit en effet, dans notre extrait, de villes-refuges, institution biblique dont il est question dans Nombres xxxv.

Laissez-moi vous la présenter.
d'après
Lorsqu'un meurtre est commis sous forme d'homicide involontaire, quand par exemple — c'est un exemple biblique — une hache s'est détachée du manche pendant le travail du bûcheron et est allée porter un coup mortel à un passant, ce meurtre ne peut pas être poursuivi devant le tribunal : ce meurtre « objectif » est commis sans intention de faire du mal. Cependant, un proche parent de la victime, appelé « vengeur du sang » — ou, plus exactement *goël hadam*, « rédempteur du sang versé », et dont le « cœur est échauffé » par le meurtre commis (*ki yîham levavo*) —, a le droit de faire acte de vengeance. Un certain droit, par-delà le droit public du tribunal, est ainsi reconnu à la « chaleur du cœur ». Un certain droit est accordé à un simple état d'âme ! Mais un certain droit seulement. Contre ce droit marginal, le droit tout court protège le meurtrier involontaire. La loi de Moïse désigne des villes-refuges où le meurtrier involontaire se réfugie ou s'exile. Se réfugie ou s'exile : il y a les deux. Le « vengeur du sang » ne peut plus poursuivre le meurtrier réfugié dans une ville-refuge ; mais, pour le meurtrier involontaire qui est aussi meurtrier par imprudence, la ville-refuge est aussi un exil : une sanction. L'exil dure — il n'est pas éternel pour ceux qui ont la chance de vivre longtemps — jusqu'à la fin du pontificat du grand-prêtre contemporain du meur-

tre ; à la mort du grand-prêtre, le meurtrier involontaire retrouve son pays d'origine.

Il y a donc, dans la ville-refuge, protection d'innocent qui est aussi punition de l'objectivement coupable. Les deux à la fois. Ce qui découle déjà du droit à la vengeance du vengeur du sang ; mais aussi de l'affirmation — apparaissant dans les lignes qui suivent l'extrait talmudique que nous commentons, à laquelle une allusion est faite dans cet extrait même — qu'il n'y aurait pas de solution de continuité absolue entre la race des meurtriers involontaires et celle des meurtriers tout court. L'imprudence, le défaut d'attention, limite-t-elle notre responsabilité ? Sommes-nous assez conscients, assez éveillés, hommes déjà assez hommes ? Quoi qu'il en soit, il faut des villes-refuges, où ces demi-coupables, où ces demi-innocents, puissent séjourner à l'abri de la vengeance.

3. Les villes-refuges et nous.

Je voudrais, avant de lire le texte par lequel j'aurais eu la singulière idée, ou la singulière audace, de présenter Jérusalem dans le contexte de ces villes-refuges, ou par opposition à ces villes, évoquer ce que l'institution de ces villes et la renaissance du « vengeur du sang » peuvent signifier d'actuel pour nous, au-delà du rappel des coutumes pittoresques et périmées.

Ces meurtres, commis sans que les meurtriers les aient voulu, ne se produisent-ils pas autrement que par la hache qui quitte le manche et vient frapper le passant ? Dans la société occidentale, libre et civilisée, mais sans égalité sociale, sans justice sociale rigoureuse, est-il absurde de se demander si les avantages dont disposent les riches par rapport aux pauvres — et tout le monde est riche par rapport à quelqu'un en Occident —, si ces avantages, de fil en aiguille, ne sont pas la cause de quelque agonie de quelqu'un, quelque part ? N'y a-t-il pas, quelque part au monde, des guerres et des tueries qui en sont la conséquence ? Sans que nous autres, habitants de nos capitales — capitales sans égalité, certes,

mais protégées et abondantes —, sans que nous autres ayons voulu du mal à qui que ce soit ? Le vengeur ou le rédempteur du sang « au cœur échauffé » ne rôde-t-il pas autour de nous, sous forme de colère populaire, d'esprit de révolte ou même de délinquance dans nos faubourgs, résultat du déséquilibre social dans lequel nous sommes installés ?

Les villes où nous séjournons et la protection que, légitimement, en raison de notre innocence subjective, nous trouvons dans notre société libérale (même si nous la trouvons un peu moins qu'autrefois) contre tant de menaces de vengeance sans foi ni loi, contre tant de forces échauffées, n'est-elle pas, en fait, la protection d'une demi-innocence ou d'une demi-culpabilité, qui est innocence mais tout de même aussi culpabilité, — tout cela ne fait-il pas de nos villes des villes-refuges ou des villes d'exilés ? Et la civilisation, notre brillante et humaniste civilisation gréco-romaine, notre sage civilisation, tout en étant une défense nécessaire contre la barbarie du sang échauffé et contre de dangereux états d'âme, contre le désordre menaçant, cette civilisation n'est-elle pas un tantinet hypocrite, trop insensible à la colère déraisonnable du vengeur du sang et incapable de rétablir l'équilibre ? On peut se demander si la spiritualité qui s'exprime dans notre manière de vivre, dans notre attention au réel, si elle est toujours en éveil.

4. *L'urbanisme des villes-refuges.*

Lisons maintenant notre texte. Le début dit la façon dont sont aménagées ces villes-refuges pour que les hommes « subobjectivement innocents » puissent échapper à la sanction illégale, mais compréhensible, du vengeur du sang. Admirons d'abord — je ne vais pas tout lire — le niveau manifestement élevé de cet urbanisme, et reconnaissions-y le génie, ou la source du génie, des bâtisseurs d'Israël, de ces Européens convertisseurs de déserts en jardins, et si ouverts sur ce point à tous les enseignements de l'Occident. Ils ont appris cela en Occident : ils ont eu des livres qui leur avaient ouvert l'esprit.

« Ces villes, on ne les choisit pas parmi les petits villages »
parce que, dans les petits villages, le vengeur du sang pourrait pénétrer et être tenté, sans rencontrer de résistance, de réussir ; on ne les choisit pas

« parmi les grandes métropoles »

car, dans les grandes métropoles, le vengeur du sang pourrait se glisser dans les foules et y passer inaperçu. On les choisit « parmi les villes moyennes ; on ne les fonde que dans des lieux où il y a de l'eau ; et, si elles manquent d'eau, on l'y amène ; et on ne les fonde que là où il y a des places pour marchés »
pour que les meurtriers par imprudence ne manquent de rien.
Et on les fonde

« là où il y a une grande circulation »

toujours pour protéger le meurtrier involontaire : pour que, contre le vengeur du sang qui voudrait s'y risquer, l'assaillir puisse appeler au secours (on suppose, dans notre texte, que les gens dans les rues de grande circulation vous défendront contre l'agression !)

« Là où la circulation se fait rare, on l'augmente et, si les habitants diminuent, on y fait venir des *cohanim*, des lévites, et des israélites » pour assurer à l'homme réfugié une société conservant la structure d'une société juive normale.

« Et on n'y vend ni armes ni pièges »

pour que dans la ville-refuge le vengeur du sang ne vienne pas acheter ses armes, ni qu'il puisse en apporter sans attirer l'attention.

« Ainsi, d'après Rav Néhemia »

dit encore notre texte : Rav Néhemia est extrêmement prudent !

« Mais les docteurs autorisent »

... la vente des armes et des pièges, probablement parce qu'il faut à une ville des armes contre les bêtes sauvages qui peuvent y apparaître et contre d'autres assaillants que le vengeur du sang.

« Tous sont cependant d'accord pour qu'on n'y installe pas d'attrapes ni qu'on n'y étiere de cordes »

pour que le vengeur du sang n'ait pas la possibilité d'attraper l'homme réfugié qu'il cherche à l'aide de pièges installés d'une façon permanente. Tout cela

« afin que le "vengeur du sang" n'y vienne pas »

dans la ville-refuge.

5. Urbanisme humanitaire.

Voilà pour la description des villes-refuges. Sur quelles données scripturaires est-elle fondée ? Question qui se pose souvent dans la *Gemara* : quel est le verset à citer ? Ce n'est pas uniquement pour ne pas affirmer sans fondement, c'est aussi pour que le verset nous éclaire sur l'esprit des institutions qu'on rattache à lui.

« Rav Yitzhak dit : "Quel est le verset sur lequel cela se fonde ?" C'est Deutéronome, IV, 42 : "Afin qu'en se réfugiant dans l'une de ces villes il pût sauver sa vie" — "sauver sa vie" : il faut tout faire pour qu'il puisse [vraiment] vivre. »

Vie ne peut donc signifier que vie méritant ce nom ; vie au plein sens du terme : exil, certes, mais ni prison, ni bagnes, ni camp de concentration. Vie qui est vie. Humanisme ou humanitarisme des villes-refuges ! Principe que l'on retrouve aussi un peu plus loin dans le texte de notre *Gemara* :

« Rabbi Simlai enseigna : "Que signifie le texte (Deutéronome, IV, 41) : 'C'est alors que Moïse désigna trois villes en deçà du Jourdain, côté du soleil levant'" ? »

Rien n'est plus clair en apparence que le sens de ce verset, mais voici ce que Rav Simlai en tire :

« Le Saint bénit-Il dit à Moïse : "Laisse luire le soleil aux meurtriers involontaires !" »

Le mot soleil ne figureraient pas dans ce verset pour situer l'endroit ou pour indiquer l'orientation de la ville. Il y figurerait pour affirmer qu'il faut du soleil dans une vie.

« Certains prétendent que l'Eternel dit à Moïse : "Tu as laissé luire le soleil aux meurtriers par imprudence." »

« Tu as bien fait. » D'après la première version, il fallait un ordre de Dieu pour penser au soleil nécessaire aux exilés ; d'après la deuxième, Moïse y a pensé tout seul et fut approuvé. Mais la deuxième version s'accorde peut-être avec la première : le mouvement spontané de l'âme prophétique n'est-il pas la voie même que suit la parole divine ? Vie pleinement vie. Besoins satisfaits, clarité du soleil, mais aussi Thora :

« Nous avons une *braitha* : quand un disciple est exilé [dans les villes-refuges], on exile avec lui son maître, car il est dit : "Afin qu'il pût sauver sa vie" — il faut tout faire pour qu'il puisse [vraiment] vivre. »

Peut-on vivre sans culture ? Peut-on vivre vraiment sans Thora ? Voilà que la Thora apparaît dans la ville-refuge. Thora pour besoins culturels, peut-être, et qui n'est pas son essence ultime, celle qu'elle aura à Jérusalem.

« Rav Zéra dit : "De là on tire qu'il ne faut pas enseigner [la Thora] à un élève qui n'est pas convenable." »

Enseigner à un élève non convenable, c'est risquer de se trouver un jour en exil du fait du meurtre que cet élève aura commis. Point très important. Il nous apprend ceci : celui qui commet un meurtre par imprudence n'est certes pas un criminel ; il n'est tout de même pas un homme convenable. Parenté, dont je parlais au début, entre la race des meurtriers involontaires et la race des meurtriers tout court. Les meurtriers par imprudence se recrutent parmi des garçons un peu suspects. La continuité dans la gamme de meur-

triers est affirmée par ce détail dès maintenant. Comme je le disais plus haut, cette idée sera exprimée d'une manière plus directe : il n'y aurait qu'une seule race de meurtriers, que le meurtre soit commis involontairement ou intentionnellement. Notre conscience n'est pas encore pleinement consciente. C'est un clair-obscur. Du non-intentionnel à l'intentionnel le passage est sensible. Nous ne sommes pas assez éveillés.

On exile donc le maître quand le disciple a besoin de Thora. Que se passe-t-il si un maître est exilé ?

« Rabbi Yo'hanan a dit : "Quand un maître est exilé, on exile [avec lui] son école." »

La relation de maître à élève est une structure sociale ferme ; le disciple est en droit d'exiger que le maître le rejoigne dans la ville-refuge, et le maître, que les disciples le suivent. La relation spirituelle de maître à élève est aussi forte que la relation conjugale.

6. La Thora et la mort.

Alors, objection : comment est-il possible qu'un maître de la Thora ait besoin de s'exiler pour se protéger contre le vengeur du sang ? La Thora elle-même dont il s'occupe n'est-elle pas cette protection ? La Thora n'est-elle pas ville-refuge ? Ne le sait-on pas par l'herméneutique « douteuse » que voici :

« Comment est-ce possible ? Rabbi Yo'hanan n'a-t-il pas dit : "D'où savons-nous que les paroles de la Thora sont un refuge ?" C'est qu'il est dit (Deutéronome, IV, 43) : "C'était Bécer dans le désert" [que Moïse a choisi] et aussitôt après (Deutéronome, IV, 44) : "Or ceci est la Thora de Moïse." »

Par le fait que ces deux versets du Deutéronome, IV, 43 et 44, se suivent et commencent d'une façon analogue, et que celui-là indique la première ville que Moïse aura choisie comme ville-refuge, celui-ci devrait indiquer une autre ville-refuge. Or, le sens obvié du verset IV, 44 consiste à nommer

la Thora de Moïse ; l'herméneutique de la *Guemara* veut que la Thora de Moïse soit ville-refuge. Mais si la Thora est un refuge, comment se fait-il que celui qui s'occupe d'elle et qui aura commis un homicide involontaire doive s'exiler ? N'est-il pas réfugié dans la Thora elle-même ? Voilà la question. Elle a bien entendu un sens, indépendamment de la succession des versets d'où une herméneutique spécieuse à l'air de la tirer. La Thora traitée dans les villes-refuges comme répondant aux besoins culturels, semblable au soleil et à l'eau nécessaires à notre condition physique, n'est-elle que cela ? N'est-elle pas aussi la vie éternelle elle-même, acte pur de l'intellect et dès lors indifférence à la mort, et ainsi, Thora plus forte que la mort ? Eveil complet de l'âme ! Vie qui n'est jamais en phase avec les violences du monde. Et, dès lors, peut-être par-delà la protection contre le vengeur, déjà la source de toute « inaptitude » au meurtre ? Mais cet éveil est-il sans interruption ?

« Ce n'est pas une objection : ceci [la Thora protège] pendant qu'on s'occupe de la Thora, cela [la Thora ne protège pas] pendant qu'on ne s'en occupe pas. »

On est protégé, on est au-dessus de la mort et du meurtre, pendant la leçon, ou quand on pose les questions et écoute les réponses. Mais il y a les interruptions. Qui est pur esprit ? Ah, la Thora de la diaspora, la Thora de la dispersion, celle qui s'enseigne le dimanche et le mercredi ! Dispersion à tous points de vue : les mille pensées qui interrompent la leçon pendant qu'on la récite. Thora de l'exil, Thora des isolés. Est-elle encore plus forte que la mort ? Et si l'on en élargit la notion, si l'on entend par Thora une pensée qui précisément dépasse l'« activité culturelle », occupation parmi d'autres, si l'on entend par là une pensée qui va à la vérité et qui exige une conscience sans faille de ses élèves, il faudra dire qu'en fait elle est toujours interrompue. Nous sommes vulnérables. Au lieu d'attendre de notre Thora dévaluée la protection contre la mort, le meurtrier par imprudence, tout étudiant en Thora qu'il est, ferait mieux de venir dans une ville-refuge !

7. Plus forte que la mort, moins forte que le juste vengeur.

Mais il y a une autre réponse à la question : pourquoi l'homme de la Thora cherche-t-il la protection d'une ville-refuge alors que la Thora est plus forte que la mort ?

« Et, si l'on veut, on peut dire : les propos de la Thora ne sont ... et non pas contre le vengeur du sang. Comme si le scandale du meurtre, même commis innocemment, était plus fort que le pouvoir de la mort elle-même. Celui qui veut se réfugier dans la Thora pour oublier cette faute involontaire, mais objective, reste exposé au vengeur du sang. Il faut qu'il cherche protection — et expiation — dans la ville-refuge. Tout se passe comme si rien ne pouvait faire taire l'exigence de la justice. A la mort, le fer de l'intellect, l'acte pur de la raison, n'offrent pas de passivité. Mais n'espérez pas vous réfugier dans la vie spirituelle pour faire oublier un meurtre, fût-il homicide involontaire. Le vengeur du sang est plus fort que l'ange de la mort. »

8. L'acte pur.

Fer de l'intellect, acte pur de l'esprit plus fort que la mort. Nous avons anticipé. Lisons le texte suivant :

« Ainsi Rabbi Hisda, assis dans la maison d'études, se livrait à l'étude ; et l'ange de la mort n'a pas pu l'approcher, car sa bouche ne cessait de réciter la leçon. »

L'ange de la mort trouve un subterfuge :

« L'ange de la mort alla alors s'asseoir sur un cèdre qui poussait devant la maison d'études, le cèdre craqua. Rabbi Hisda s'est arrêté de réciter et la mort s'en saisit. »

L'étude appliquée de la Thora trouvera sa récompense : signification édifiante de ce texte. Mais on peut aussi l'entendre :

dre comme nous avons essayé de le faire : la Thora est acte au sens plein du terme, son étude n'est pas un état de conscience quelconque. Il n'y a pas en elle de passivité et celui qui s'unit à elle dans l'étude ne saurait recevoir la mort. Dans le monde de violence qui est le nôtre, la vie intellectuelle est un mode d'être tel qu'il ne se met jamais en phase avec la causalité du monde. La violence de la mort n'a pas pris sur elle.

Il y a peut-être dans tout cela une autre pensée encore : la spiritualité de la vraie étude de la Thora exclut l'inadver-tance et la distraction. Signification qui importe pour la suite du commentaire et pour tout ce thème d'homicide involontaire et de ville-refuge et de Jérusalem dont nous approchons dans le passage final, où nous entrons après les considérations sur la bonne étude de la Thora. La Thora est justice, justice intégrale qui dépasse les situations ambiguës des villes-refuges. Justice intégrale parce que, dans ses façons de dire et ses contenus, appel à l'absolute vigilance. Le grand réveil dont toute inadvertance, même celle de l'homicide involontaire, est exclue. Par cette Thora se définira Jérusalem, ville par conséquent de la conscience extrême. Comme si la conscience de notre vie habituelle était encore sommeil, comme si nous n'avions pas encore pris pied dans le réel. Nous approchons des portes de Jérusalem. Le texte parle déjà de la vraie étude de la Thora et de la nouvelle attention à autrui.

On remonte à Genèse, xxxvii, 21, à Reuben, fils de Jacob, qui eut pitié de Joseph menacé de mort par ses frères. Rapprochement qui va, bien entendu, plus loin que sa signification littérale. Le statut antique de la ville-refuge — l'ambiguïté du crime qui n'est pas crime sanctionné par une sanction qui n'est pas sanction — est ramené à l'ambiguïté de la fraternité humaine qui est source et de haine et de pitié. N'est-ce pas pour laisser mieux mesurer une autre humanité qui se dessine à l'horizon de notre passage par laquelle se définissent Jérusalem et la Thora qui l'empfît ? La Thora, livre qui contient précisément jusqu'à la noble leçon de la ville-refuge, de son indulgence et de son pardon.

10. La vraie Thora.

Jérusalem est tout près. Le texte qui suit indique, à sa façon, la vraie façon d'étudier la Thora. Etude qui ne se limite pas à l'acquisition d'un savoir. Selon la tradition juive — et sans se confondre avec une autre pratique mystique —, elle est le niveau le plus haut de la vie où la connaissance ne se distingue plus des impératifs et impulsions pratiques, où science et conscience se rejoignent, où réalité et justice n'appartiennent plus à deux ordres distincts. Tout se passe comme si l'humain s'y élevait en atteignant à une nouvelle condition, à un mode nouveau de la spiritualité de l'esprit.

Rabbi Simlai a dit : « Que signifie le texte d'Ecclesiaste, v, 9 : 'Qui aime l'argent n'est jamais rassasié ; qui aime la multitude a la récolte ?' Celui qui aime l'argent n'en est jamais rassasié. C'est Moïse, notre maître, qui savait certes que les trois villes de la Transjordanie [qu'il désignait] ne serviraient pas de refuge, avant leur tour, mais il s'est dit : "Un commandement qui me tombe sous la main, je vais l'accomplir." »

Une fois de plus, insolite interprétation d'un verset biblique « incorrectement » traduit ! Le parallélisme des deux héritiques est détruit. La bonne traduction, la traduction obvie, devrait dire : « Qui aime l'argent n'est jamais rassasié, qui aime l'opulence n'a pas le profit (ou la récolte). » Or, dans le deuxième héritique, la négation énoncée par le

9. La ville-refuge et la fraternité humaine.

Question incidente (mais est-ce un problème ?) : pourquoi, en désignant les villes-refuges dans le Deutéronome, IV, 43, Moïse nomme-t-il en premier lieu une ville située dans le patrimoine de la tribu de Reuben :

« Rav Tar'houn bat Hanilai dit : "Pourquoi mentionnet-on Reuben en premier pour le refuge ? Parce que c'est lui qui avait fait le premier geste pour sauver [Joseph]." Il est dit (Genèse, xxxvii, 21) : "Et Reuben l'entendit et voulut le sauver de leurs mains." »

mot hébreu *lo* écrit avec *aleph* est lue comme si elle était écrite avec *vav* et signifiait « à lui ». Le *Midrach* se laisse guider, quand il veut, par la forme physique des vocables. Façon de lire qui ressemble aux procédés de la « dissémination » en usage aujourd’hui dans certains cercles d’avoûte-garde. Le *Midrach* obtient ainsi, en revanche, deux hémistiches qui ne se font plus écho. « Qui aime l’argent n’est jamais rassasié d’argent » signifierait : l’obéissance aux commandements de la Thora, au lieu d’être ressentie comme un joug subi de la Loi, se fait désir, le désir d’accomplir plus qu’elle ne commande. On compare ce noble désir à la passion, à l’insatiable avidité de l’avarie, avec l’infini que s’ouvre le vice au-delà de la tendance naturelle. Gratitude de l’élán suggérée comme expès par l’image de l’argent. Cela ne manque pas de saveur pour souligner la fécondité de la *mitsva* : Moïse crée des villes-refuges avant qu’elles ne puissent être utilisées. Il se serait dit : dès qu’un commandement divin vous « tombe sous la main », il faut s’en saisir, il faut l’accomplir.

La deuxième partie transformée, du verset de l’Ecclesiaste : « qui aime l’opulence en a le profit », annoncerait une méthodologie de la vraie étude. Nous allons en énumérer rapidement quelques traits.

« Et “celui qui aime la multitude a la récolte” est digne d’enseigner en public celui à qui appartient toute la richesse (du savoir). Le même enseignement dans la parole de Rabbi Eléazar : “Que signifie (Psautre cvi, 2) : ‘Qui saura dire la toute-puissance de l’Eternel, exprimer toute sa gloire?’ N’est digne de dire la toute-puissance de l’Eternel que celui qui est à même de contenir toute sa gloire.”

Il faut, pour enseigner la Thora, la posséder tout entière. Attention à l’enseignement donné par les ignorants et les amateurs ! Mais surtout, sans doute, en contrepartie de l’accès personnel à la vérité et à l’Ecriture — qui est probablement la raison d’être de la multiplicité même des personnes humaines suscitées par le scintillement infini de la vérité *une* —, recours à la tradition qui ne se renouvelle que là où, au préalable, elle est reçue.

« Et les docteurs, et d’autres, Rabba ben Mari, déclarait : « Celui qui aime la multitude à la récolte, celui qui aime [le maître] enseignant à la multitude à la récolte. » Les docteurs dirigerent alors leurs regards Raba, fils de Rabba. »

J. J. Croux

Le maître enseignant la multitude : excellence de l’enseignement universel, ou de l’enseignement adapté au grand nombre ou d’un enseignement capable, devant une multitude d’élèves, de répondre à l’unicité de chaque âme. Et l’expérience du disciple capable d’aimer le maître de la multitude ; capable d’un tête-à-tête en pleine foule ; ou capable d’un tête-à-tête avec la personne du maître — capable de l’aimer — à travers l’universalité du vrai. Il y a là sans doute une universalité autrement structurée que l’universalité du général et de l’abstrait.

Rav Aschi dit : « Celui qui aime étudier dans la foule en retire la récolte. » C'est conforme à ce qu'avait dit Rabbi Yassi bar Hanina : « Que signifie (Jérémie, I, 36) : ‘Epée aux isolés, ils s’abêtissent, épée à abattre sur le cou des ennemis d’Israël qui étudient la Thora isolés ; pis encore, ils s’abêtissent. Ici, il est écrit : ‘Ils s’abêtissent’ (*venadou*) et là-bas (Nombres, XII, 11), il est écrit : ‘Ne nous impute pas à péché notre abétissement’ (*noudou*). Et, si tu veux, je tire cet enseignement d’Isaïe, xix, 13 : ‘Les princes de Zoan s’abêtissent (*noudou*).’ »

D’après Rav Aschi, la fécondité de l’étude « dans la foule » signifierait l’étude non solitaire. La pensée vraie n’est pas un « dialogue silencieux de l’âme avec elle-même » mais la discussion entre penseurs. Le verset de Jérémie, L, 36, dont le sens obvieux serait : « Epée (ou guerre) aux trafiquants de mensonge (à ceux qui inventent), ils perdent la tête », est lu — selon la façon que nous avons appelée de « dissémination » — de manière à entendre dans *badim* (trafiquants de mensonge ou inventeurs) le mot *bodedim* (isolés) : « Epée (ou guerre) aux isolés, ils s’abêtissent » (ou perdent la tête). Remarquable substitution de « menteur » à « penseur isolé » ! Le sens de « ils s’abêtissent », en hébreu *ve-nadolou*, est tiré d’un rapprochement entre versets divers. La conjonction *ve* (« et ») dans *ve-nadolou* signifierait une gradation : « Pis encore, ils s’abêtissent. » De nouveau s’affirme le pluralisme de la vérité cependant *une*, de la vérité à partir du personnel : « Attention aux égarements d’isolés qui ne contrôlent pas leurs « idées géniales » par l’appel à autrui ! » Attention à l’abrutissement de l’isolé et à son péché d’orgueil !

« Ravina expliquait : “Celui qui aime étudier dans la multitude a la récolte.” C'est ce qu'a dit Rabbi : “J'ai appris beaucoup de Thora de mes maîtres, davantage de mes collègues, le plus de mes élèves.” »

Le pluralisme n'est pas seulement enseignant entre égaux.
Le disciple féconde encore mieux qu'un collègue la pensée du
maître. L'enseignement est une méthode de recherche. Il y
a le mot de Rabbi, qui est Rabbi Yehouda Hanassi, Rabenou
Hakadoch, notre Saint Maître, le rédacteur de la *Michna* :
« J'ai appris beaucoup chez mes maîtres, davantage chez mes
collègues, le plus chez mes élèves. »

11. Nous entrons dans Jérusalem.

Rav Yehochou ben Lévi dit : « Que signifie (Psaume cxxii, 2) : « Nos pieds s'arrêtent dans tes portiques, ô Jérusalem ! ? » Qu'est-ce qui a été cause de nos pieds résistant au combat ? Ce sont les portiques de Jérusalem où l'on s'est occupé de Thora. »

La Thora qui ailleurs ne permet même pas de se protéger contre le vengeur du sang fait qu'ici, à Jérusalem, « nos pieds résistent au combat ». S'agit-il de guerre où la Thora permettrait de vaincre ? Sans doute la justice vaincra, et la science de la justice, à Jérusalem, va jusqu'à la justice des actes. Mais, dans le contexte des villes-refuges, cela peut se lire aussi autrement. Il y a des villes-refuges parce que nous avons assez de conscience pour avoir de bonnes intentions, mais pas assez pour ne pas les trahir par nos actes. D'où des homicides involontaires. La réalité ne nous est pas transparente ; nous prenons une confusion de sentiments pour une conscience et des haines pour de la fraternité. Devant le flot des choses, nous perdons pied. A Jérusalem, ville de la Thora authentique, c'est une conscience plus consciente, complètement dégrisée, c'est le grand éveil. Nous ne sommes plus submergés par les événements, nous ne craignons plus le vengeur du sang, il n'y a plus de vengeur du sang. Nous ne risquons plus de commettre les meurtres qui suscitent les vengeurs du sang. Nous sortons du désordre où chaque existant ne se préoccupe de son existence pour entrer dans un ordre où est enfin visible l'autre homme.

Ce qui est encore très remarquable, c'est la fin.

« Et Rav Yehochou ben Lévi dit : « Que signifie (Psaume cxxii, 1) : « Cantiques des degrés de David. Je suis dans la joie quand on

me dit : 'Nous irons dans la maison de l'Eternel ! ? ' » David disait devant l'Eternel : « Maître du monde, j'ai entendu les gens dire : 'Quand mourra ce vieillard et quand viendra Salomon bâtr la Maison d'Election ; et quand monterons-nous en pèlerinage ? et je me suis réjouis ! ' »

Je me suis réjoui d'entendre des gens souhaiter que je meure, dit David, car, ce qui « les poussait à souhaiter ma mort, c'était la joie de venir dans le Temple, dans la Maison d'Election, dont mon fils sera le bâtisseur ». »

« L'Eternel lui répondit (Psaume xxv, 11) : « Assurément, un jour dans tes parvis vaut mieux que mille autres ». Je préfère un jour que tu passes à étudier dans tes parvis la Thora à mille holocaustes que ton fils un jour me sacrifiera sur l'autel. »

La science et la culture de la Thora seraient donc plus importantes que la liturgie. L'excellence de Jérusalem, c'est sa Thora. Ah, la hauteur de ces lieux, la lumière et l'azur de ce ciel sans pareil ! L'éclairage. La science.

Etude de la Thora. N'avons-nous pas abouti, après tant de subtiles distinctions — et d'obscurités —, à un poncif ? Fallait-il une lecture talmudique pour définir Jérusalem par les valeurs de l'orthodoxie et de la tradition ? N'est-ce pas la Jérusalem de l'imagination populaire, la Jérusalem folklorique ? En réalité, par tous ses mouvements, notre texte nous fait seulement retrouver cette notion devenue banale par l'usage et par nos éprouves, devenue celle d'une matière scolaire entre autres, d'un savoir entre savoirs, capable, à la rigueur, de satisfaire un besoin intellectuel et de conférer la sagacité à notre logique, mais répondant, satisfaction entre satisfactions, comme le soleil et comme l'air, à des besoins vitaux. Rappelez-vous que, dans notre texte, la promesse de la Thora aux villes-refuges s'insère entre celle de l'eau et du soleil. Mais c'est dans les portiques de Jérusalem, au-delà des refuges, que, selon notre texte, la Thora arrive à son essence véritable. Là, elle résiste à la violence : elle permet « à nos pieds de tenir dans la guerre » conformément à l'image du psalmiste. Il s'agit du salut du monde ; du retour de l'homme à sa vraie humanité.

C'est précisément par opposition aux villes-refuges que l'on comprend cette prétention de la Thora par laquelle se définit Jérusalem. La ville-refuge est la cité d'une civilisation ou

d'une humanité qui protège l'innocence subjective et pardonne la culpabilité objective et tous les déments que les actes infligent aux intentions. Civilisation politique, « meilleure » que celles des passions et des désirs soi-disant libres, lesquels, abandonnés aux hasards de leurs déchaînements, aboutissent à un monde où, selon un mot des *Pirké Abot*, « les hommes sont prêts à s'avaler vivants les uns les autres » ; civilisation de la loi, certes, mais civilisation politique, hypocrite dans sa justice et où rôde, avec un droit indéniable, le vengeur du sang.

Ce qui est promis à Jérusalem, c'est une humanité de la Thora. Elle aura pu surmonter les contradictions profondes des villes-refuges : humanité nouvelle meilleure qu'un Temple. Notre texte, parti des villes-refuges, nous rappelle ou nous enseigne que l'aspiration à Sion, que le sionisme, n'est pas un nationalisme ou un particularisme de plus ; qu'il n'est pas non plus simple recherche d'un refuge. Qu'il est l'espoir d'une science de la société et d'une société pleinement humaines. Et cela à Jérusalem, dans la Jérusalem terrestre, et non pas hors tout lieu, dans de pieuses pensées.

IV. — QUI JOUE LE DERNIER ? (Traité *Yoma*, 10 a)

Rav Yehochoua ben Lévi dit au nom de Rabi : « Rome finira par tomber entre les mains de la Perse, car il est écrit (Jérémie II, 20) : "Ecoutez donc le dessin que l'Eternel a formé contre Edom et les projets qu'il a médités contre les habitants de Teman : certes, les plus humbles gardiens de troupeau (ou, selon une autre tradition, les plus jeunes bêtes), les entraîneront de force ; certes, on fera s'écrouler sur eux leurs bergeries." » Raba ben Ula a objecté : « Comment sait-on que les plus jeunes bêtes mentionnées dans Jérémie II, 20 signifient la Perse ? » Dans Daniel VIII, 20, il est écrit : « Le bœuf que tu as vu, muni des deux cornes, désigne les rois de Médie et de Perse. » Mais peut-être est-ce la Grèce ? La fin même du verset ne dit-elle pas : « Le bœuf velu, c'est le roi de Grèce ? » Lorsque Rav Habiba bar Surmaqui est venu, un jeune élève de rabbins lui posa cette question. Il répondit : « Celui qui ne sait pas commenter un verset de l'Écriture fait des objections [à Rabbi] ! » Par « les plus jeunes d'entre les bêtes », il faut entendre le jeune frère et Rabbi Joseph enseignait : « Tiras, c'est la Perse. »

Rava bar Hana dit au nom de Yohanan un enseignement reçu de Yehouda ben Rabbi Eleai : « Rome finira par tomber entre les mains de la Perse. » Il y a ici un argument à fortiori : alors que, pour le premier Temple, construit par les enfants de Sem et que les Chaldéens détruisirent, il se trouva que les destructeurs-Chaldéens tombèrent entre les mains des Perses, n'est-il pas à fortiori plus juste que, pour le deuxième Temple, rebâti par des Perses et détruit par les Romains, les destructeurs-Romains tombent entre les mains des Perses ?

Rav a dit : La Perse finira par tomber entre les mains de Rome. Rav Kahana et Rav Assi dirent à Rav : « Est-il possible que les constructeurs tombent entre les mains des destructeurs ? » Il répondit : « Oui ; c'est une décision royale. » Il y en a qui disent qu'il leur répondit : « Ceux-là [les Perses] aussi détruisaient des maisons de prière. » Il existe une *braitha* : « La Perse finira par tomber entre les mains de Rome. Première raison : ils détruisaient des maisons de prière. Raison supplémentaire : il existe une décision du roi selon laquelle les constructeurs tomberont entre les mains des destructeurs. »

Rav Yehouda dit au nom de Rav : « Le descendant de David ne viendra pas avant que l'Etat scélépat des Romains ne s'étende, pendant neuf mois, sur le monde entier, car il est dit (Michée V, 2) : "Il les abandonnera [à eux-mêmes] jusqu'au jour où enfantera celle qui doit enfantier et où le reste de ses frères viendra retrouver les enfants d'Israël." »